



Séparation d'un couple avec un bail aux deux noms

Par **nanadou**, le **08/03/2012 à 11:45**

Bonjour,
j'ai pris une maison en location avec mon copain, on a signé un bail de trois ans cela fait un an que nous vivons ensemble à cet endroit, nous nous entendons plus du tout et sommes séparés souhaite quitter logement. Est-ce que je peux me retirer du bail et y laisser celle-ci ?

Par **Marion2**, le **08/03/2012 à 11:49**

Bonjour,

Vous envoyez un courrier recommandé AR au propriétaire l'informant de votre départ définitif du logement.

Vous êtes très certainement caution solidaire et si votre ami ne règle pas le loyer ou les charges, le propriétaire pourra exiger que régliez et ce, jusqu'à la fin du bail.

Cordialement.